

INFORMATIONS ÉTABLISSEMENT

Nom de l'école ou de l'établissement

EXTERNAT SAINT JOSEPH LA CORDEILLE

Ville

OLLIOULES

Diocèse

DIOCÈSE DE FRÉJUS & TOULON

Date de saisie

14/10/2025

Logo



COMPOSITION DE LA CELLULE D'APPUI

Nb.	Nom	Prénom	Fonction
1	LOUIS	Christel	Cheffe d'établissement coordinatrice
2	FERRANDI	Odile	Cheffe d'établissement Premier Degré
3	DEVEVEY	Caroline	Infirmière et référente 3PF / EARS
4	NORROY	Caroline	Enseignante, responsable niveau 3ème
5	PAROLDO	Elisabeth	Educatrice 3ème
6	LAUDO	Valérie	Enseignante
7	CECCHI	Frédérique	Educatrice 2nde Générale
8	GREGOIRE	Aurélié	Educatrice Terminale Générale
9	MEIRIER	Céline	Webmaster
10	PANUNZIO	Laurent	Enseignant Lycée Professionnel

LISTE DES OBJECTIFS

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #1	Le projet d'établissement et la manière de le vivre sont explicitement signifiés lors de l'inscription d'une famille et lors du recrutement d'un personnel ou d'un enseignant.	sept.-25	1. Ancrer son action au cœur du projet de l'Enseignement catholique
Obj. #2	Des dispositifs d'entraide et de médiation sont mis en place	juin-26	1. Ancrer son action au cœur du projet de l'Enseignement catholique
Obj. #3	Une réflexion sur les canaux de communication (courriels, téléphones, rendez-vous, réunions) est partagée et respectée	déc.-25	2. Construire la qualité de la relation
Obj. #4	Les élèves se tournent facilement et avec confiance vers les adultes	juin-26	2. Construire la qualité de la relation
Obj. #5	Les adultes connaissent les modalités d'accueil et d'écoute de la parole de l'enfant	déc.-25	2. Construire la qualité de la relation
Obj. #6	Des outils alternatifs de discipline (médiation, CNV, messages clairs, MPP...) sont connus et partagés	juin-26	3. Envisager tout acte comme éducatif
Obj. #7	Les modalités d'évaluation sont pensées en équipes	juin-26	5. Coordonner les actions pédagogiques
Obj. #8	L'évaluation est considérée comme positive	juin-26	5. Coordonner les actions pédagogiques
Obj. #9	Les adultes se forment et réfléchissent ensemble aux stratégies d'accessibilité pédagogique	juin-26	5. Coordonner les actions pédagogiques
Obj. #10	Les adultes de l'établissement connaissent les procédures de gestion d'une situation de maltraitance	déc.-25	8. Se former pour prévenir, protéger et agir

OBJECTIF #1

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #1	Le projet d'établissement et la manière de le vivre sont explicitement signifiés lors de l'inscription d'une famille et lors du recrutement d'un personnel ou d'un enseignant.	sept.-25	1. Ancrer son action au cœur du projet de l'Enseignement catholique

Personne responsable
Christel LOUIS Odile FERRANDI

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Les cheffes d'établissements lors de chaque inscription explicitent le projet d'établissement aux familles et l'appartenance à la tutelle des Pères Maristes ainsi que ses caractéristiques. Lors des réunions parents professeurs de début d'année, les directrices de cycle réévoquent le projet d'établissement (présent également dans le journal de rentrée) Lors de l'embauche d'un nouvel enseignant titulaire, suppléant ou un personnel, les cheffes d'établissement, directrices de cycle ou tout chef de service se doit de présenter le projet d'établissement et l'appartenance à la tutelle des Pères Maristes ainsi que ses caractéristiques	Les cheffes d'établissement et les directrices de cycle
	Critères de réussite
	La bonne connaissance du projet d'établissement pour l'ensemble des nouveaux élèves, parents, enseignants, personnels
	État d'avancement
	Atteint

OBJECTIF #2

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #2	Des dispositifs d'entraide et de médiation sont mis en place	juin-26	1. Ancrer son action au cœur du projet de l'Enseignement catholique

Personne responsable

Dorothée LEBRE, Anne MOUSSARON, Marie Sophie GAUVIN

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Chaque unité pédagogique met en œuvre des dispositifs d'entraide pour les élèves en fragilité. Le collège a mis en place un dispositif de médiation en 6ème avec une enseignante qui gère les relations interpersonnelles entre les élèves. Elle intervient dans la gestion de conflit et organise des permanences sur la pause méridienne pour les élèves qui le souhaitent. Le lycée général a nommé des ambassadeurs qui prennent en charge des actions de prévention avec les collégiens et d'information sur la lutte contre le harcèlement au lycée (concours, affiches...) Le Lycée professionnel réfléchit à se doter également d'un dispositif d'accompagnement des élèves fragiles.	Les directrices de cycle, l'enseignante médiatrice en 6ème, les éducateurs de niveau, les professeurs principaux.
	Critères de réussite
	Diminution des "querelles" entre élèves et des situations de harcèlement. Moins de conseils d'éducation à ce sujet
	État d'avancement
	En cours

OBJECTIF #3

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #3	Une réflexion sur les canaux de communication (courriels, téléphones, rendez-vous, réunions) est partagée et respectée	déc.-25	2. Construire la qualité de la relation

Personne responsable
Christel LOUIS

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Travail en conseil d'établissement sur une meilleure gestion des échanges numériques a été menée au 3ème trimestre 2024-2025. Les élèves, parents, enseignants, personnels, association et direction ont réfléchi à des situations irritantes et aux moyens de les résoudre. Un guide de la communication numérique respectueuse a été rédigé. Il aborde le choix de l'interlocuteur, du mode de communication, le respect des personnes, les règles de courtoisie. Il sera présenté aux familles dans les réunions de rentrée, aux enseignants et personnels en début d'année. Il sera accessible pour les familles sur le site internet de l'établissement. Il sera accessible à la communauté de travail sur l'intranet de l'établissement.	Cheffes d'établissement, directrices de cycle, Bernard Boudarène, Céline Meirier
	Critères de réussite
	Limitation des mails agressifs, meilleurs gestion des situations conflictuelles.
	État d'avancement
	Atteint

OBJECTIF #4

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #4	Les élèves se tournent facilement et avec confiance vers les adultes	juin-26	2. Construire la qualité de la relation

Personne responsable
Christel LOUIS

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Réalisation d'une infographie à destination des élèves accessible par école directe avec les différentes personnes ressources vers lesquelles ils peuvent se tourner.	Directrices de cycle, enseignante médiatrice 6ème, éducateurs, surveillants, professeurs principaux, groupe d'appui
Création d'un accès direct à la prise de rendez-vous au point écoute sur la page d'accueil école directe.	
Mise à disposition des numéros d'urgence directement sur Ecole Directe	
	Critères de réussite
	Augmentation du nombre d'élèves pris en charge et diminution des situations conflictuelle et des situations de harcèlement qui surgissent de façon inattendue.
	État d'avancement
	Atteint

OBJECTIF #5

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #5	Les adultes connaissent les modalités d'accueil et d'écoute de la parole de l'enfant	déc.-25	2. Construire la qualité de la relation

Personne responsable
Christel LOUIS

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Création d'un intranet avec divers documents accessibles à tous les adultes de l'établissement : - infographie à destination des élèves - liste des ressources documentaires - liste des personnes ressources - documents de recueil de la parole de l'enfant (conseils de mise en oeuvre, documents de collecte de la parole...) Présentation du dispositif aux enseignants et personnels dès la journée de prérentrée	Cheffes d'établissement, directrices de cycle, groupe d'appui, responsables du point écoute
	Critères de réussite
	Pouvoir diriger plus facilement les élèves en fragilité vers le bon interlocuteur. Diminution du nombre de situations conflictuelles
	État d'avancement
	Atteint

OBJECTIF #6

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #6	Des outils alternatifs de discipline (médiation, CNV, messages clairs, MPP...) sont connus et partagés	juin-26	3. Envisager tout acte comme éducatif

Personne responsable
LOUIS Christel

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Une équipe d'enseignants et personnels de l'école, collège et lycée général ont participé à une première formation sur la méthode de la préoccupation partagée qui permet d'aborder autrement les situations d'intimidation. Une seconde formation va être proposée à d'autres membres de l'équipe. A terme, un groupe pilote doit se constituer dans l'établissement pour gérer de façon globale ces situations avec des personnes ressources.	Cheffes d'établissement Directrices de cycle Personnes formées
	Critères de réussite
	Diminution des situations d'intimidation Prise en compte rapides des problématiques
	État d'avancement
	En cours

OBJECTIF #7

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #7	Les modalités d'évaluation sont pensées en équipes	juin-26	5. Coordonner les actions pédagogiques

Personne responsable
LOUIS Christel

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Travailler en équipe sur les modalités d'évaluation en intercycle sur le second degré en s'appuyant sur les méthodes existantes au premier degré	Cheffes d'établissement Directrices de cycle Professeurs principaux Coordinateurs matières
	Critères de réussite
	Harmonisation des pratiques en termes d'évaluation, de corrections, d'appréciations Appréciations constructives sur les bulletins
	État d'avancement
	A faire

OBJECTIF #8

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #8	L'évaluation est considérée comme positive	juin-26	5. Coordonner les actions pédagogiques

Personne responsable
NOM Prénom

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Actions, Calendrier, Budget...	Personnes associées à la mise en œuvre
	Critères de réussite
	Indice(s) permettant d'évaluer l'efficacité et la pertinence de la mise en œuvre
	État d'avancement
	Sélectionner l'état d'avancement

OBJECTIF #9

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
Obj. #9	Les adultes se forment et réfléchissent ensemble aux stratégies d'accessibilité pédagogique	juin-26	5. Coordonner les actions pédagogiques

Personne responsable
NOM Prénom

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Actions, Calendrier, Budget...	Personnes associées à la mise en œuvre
	Critères de réussite Indice(s) permettant d'évaluer l'efficacité et la pertinence de la mise en œuvre
	État d'avancement

OBJECTIF #10

Réf.	Indicateur visé	Échéance	Thématique
	Les adultes de l'établissement connaissent les procédures de gestion d'une situation de maltraitance	déc.-25	8. Se former pour prévenir, protéger et agir

Personne responsable
Christel LOUIS cheffe d'établissement

Détails de la mise en œuvre	Personnes impliquées
Mise à disposition des adultes d'un mémo sur l'intranet de l'établissement : -rappel de l'existence du groupe de veille, de l'infirmière, des directrices de cycles et des cheffes d'établissement comme personnes ressources - document de recueil de la parole de l'enfant - infographie élèves, enfance en danger, maltraitance	Christel LOUIS Bernard BOUDARENE Céline MEIRIER
	Critères de réussite
	Meilleure prise en charge des élèves qui ont besoin de parler Des adultes rassurés sur les procédures et les personnes ressources
	État d'avancement
	En cours

RÉCAPITULATIF DE PROGRESSION DES OBJECTIFS

Réf.	Indicateur visé	État	Anneau de progression
Obj. #1	Le projet d'établissement et la manière de le vivre sont explicitement signifiés lors de l'inscription d'une famille et lors du recrutement d'un personnel ou d'un enseignant.	Atteint	A donut chart illustrating the overall progress of the objectives. The chart is divided into three segments: a large green segment representing 50%, a yellow segment representing 38%, and a red segment representing 12%.
Obj. #2	Des dispositifs d'entraide et de médiation sont mis en place	En cours	
Obj. #3	Une réflexion sur les canaux de communication (courriels, téléphones, rendez-vous, réunions) est partagée et respectée	Atteint	
Obj. #4	Les élèves se tournent facilement et avec confiance vers les adultes	Atteint	
Obj. #5	Les adultes connaissent les modalités d'accueil et d'écoute de la parole de l'enfant	Atteint	
Obj. #6	Des outils alternatifs de discipline (médiation, CNV, messages clairs, MPP...) sont connus et partagés	En cours	
Obj. #7	Les modalités d'évaluation sont pensées en équipes	A faire	
Obj. #8	L'évaluation est considérée comme positive		
Obj. #9	Les adultes se forment et réfléchissent ensemble aux stratégies d'accessibilité pédagogique	0	
Obj. #10	Les adultes de l'établissement connaissent les procédures de gestion d'une situation de maltraitance	En cours	